OFFICE OF THE COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

CANADA MUSEUMS CONSTRUCTION CORPORATION

NOVEMBER 1984

I. Introduction

The Office of the Commissioner of Official Languages conducted its first language audit of the Canada Museums Construction Corporation (CMCC) in the summer of 1984. This report contains our observations and a number of suggestions and recommendations designed to assist the Corporation comply more closely with the Official Languages Act.

We wish to thank the staff of the Canada Museums Construction Corporation for its excellent co-operation. This report has been brought to the attention of the Corporation, which reacted positively to all the suggestions and recommendations.

II. Organization and Activities of the Corporation

The Canada Museums Construction Corporation, created on June 21, 1982 under the Canada Business Corporations Act, is an agency Crown corporation. Although two-thirds of its capital stock is held by Canada Lands Company Limited, the Corporation reports to Parliament on its activities through the Minister of Communications.

The Corporation is responsible for the construction of new buildings for the National Gallery in Ottawa and the National Museum of Man in Hull. It is scheduled to be dissolved on March 31, 1987, upon completion of the two construction projects.

The Corporation has a Board of seven Directors and a staff of thirty-two.

Contacts

The Corporation has regular contacts with a number of federal departments and agencies, the governments of Quebec and Ontario, and the cities of Hull and Ottawa. It deals daily with the architects, builders and consultants involved in the two projects. The Corporation also has contacts with a specialized public interested in museology, and provides the general public with information by means of brochures and exhibitions.

III. Audit Methodology

The purpose of this audit was to assess the Corporation's compliance with the Official Languages Act and to evaluate its linguistic performance. To this end, we met with seven of the Corporation's employees and one of its Board members. We also conducted telephone interviews with five Francophones who acted as either consultant or contractor for one of the two projects. Finally, we examined various relevant documents: publications, posters, contracts, forms, legends of models, and plans.

IV. Observations and Recommendations

a) Policy and Controls

Although the Corporation has no official languages plan and has not issued directives to the staff with respect to official languages, the employees interviewed seemed to be aware of their responsibilities. Given the size of the staff, it should be relatively easy for the Executive Vice-President, who is responsible for official languages, to monitor linguistic performance.

b) Language of Service

In general, the Corporation projects a bilingual image. The Corporation's stationery, its employees' business cards, the material posted in its office and at its two construction sites, and the legends of the plans for the two projects are bilingual. General specifications for the projects and informational brochures prepared by the Corporation are available in separate English and French versions. It would be useful, however, to indicate in these brochures that the other version is available. In addition, having noticed a few misprints in the French version of its first annual report, we would suggest that the Corporation pay particular attention to the revision of French texts.

The majority of documents related to the construction of the National Museum of Man are available in both official languages. Tender calls for this project are published in The Citizen, Le Droit, the Daily Commercial News and Québec Construction.

We noted that technical documents related to the National Gallery construction (specifications, architectural and construction programmes, etc.), were available in English only, although the Corporation is prepared to have them translated on request. Tender calls for this project appear in three English-language publications only - The Citizen, the national edition of The Globe and Mail and the Daily Commercial News. This practice is definitely contrary to the requirements of the Official Languages Act. In addition, at the time of our audit, a number of contractors involved in this project were not yet aware that they could obtain tender documents and contracts, prepare reports and communicate with the Corporation in the official language of their choice. The Corporation has since informed them that this is possible, and in the future we expect it to provide contractors with this information at the outset.

We therefore recommend that the Corporation:

1. ensure that tender calls appear in both French and English publications and indicate that tender documents can be obtained in both official languages.

c) Language of Work

Although English is the principal language of the Corporation, two sections work in both official languages: the National Museum of Man project team, which uses French in its dealings with contractors, and the administrative group, which includes the large majority of the Corporation's Francophones. Employees are thus generally supervised in their preferred official language.

Meetings of the Board of Directors are held entirely in English and all documents submitted to the directors, including the minutes, are written in English. Because three of the nine participants are Francophone, it would appear judicious for the Corporation to take measures to increase the use of French at the meetings of the Board. One way would be to provide simultaneous interpretation.

We therefore recommend that the Corporation:

2. examine all methods by which it could substantially increase the use of French at meetings of the Board of Directors and, in particular, consider the use of simultaneous interpretation.

All of the Corporation's offers of employment are prepared in English, and sent to Francophones in that language.

We therefore recommend that the Corporation:

3. prepare its offers of employment in the official language preferred by the candidates selected.

e) <u>Equitable Participation</u>

Of the Corporation's thirty-two employees, eighteen are Anglophone, thirteen are Francophone and one did not indicate a preference. It is worth noting that more than half of the support staff are Francophones and approximately three-quarters of the managers and officers are Anglophones; should the Corporation recruit new employees, it should strive to achieve a more appropriate balance between the two language groups at the various hierarchical levels.

V. <u>Conclusion</u>

The linguistic situation is generally good at the Canada Museums Construction Corporation, given the terms of reference and the specific context in which it operates. There are no major difficulties and by acting upon our suggestions and recommendations, the Corporation could easily remedy the shortcomings pointed out in the present report.

BUREAU DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES MUSÉES DU CANADA

NOVEMBRE 1984

I. INTRODUCTION

Le Bureau du Commissaire aux langues officielles a effectué sa première vérification linguistique de la Société de construction des musées du Canada (SCMC) à l'été 1984. Le présent rapport contient le compte rendu de nos observations ainsi que quelques suggestions et recommandations formulées dans le but d'aider la Société à mieux se conformer à la Loi sur les langues officielles.

Nous tenons à remercier le personnel de la Société de son excellente coopération. Le contenu de ce rapport a été porté à l'attention de la Société qui a réagi de façon positive à toutes les suggestions et recommandations.

II. Organisation et activités de la Société

Constituée le 21 juin 1982 en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, la Société est une corporation de mandataire de la Couronne. Bien que les deux tiers de son capital-actions soient détenus par la Société immobilière du Canada Limitée, c'est le ministre des Communications qui fait rapport au Parlement sur ses activités.

La Société est responsable de la construction de nouveaux édifices devant loger le Musée des beaux-arts à Ottawa et le Musée national de l'Homme à Hull. La dissolution de la Société est prévue pour le 31 mars 1987, peu après le parachèvement des deux projets de construction.

Le conseil d'administration de la Société est composé de sept membres et son personnel compte 32 employés.

Contacts

La Société est en communication régulière avec plusieurs organismes fédéraux, ainsi qu'avec les gouvernements du Québec et de l'Ontario et les villes de Hull et d'Ottawa. Elle traite quotidiennement avec les architectes, constructeurs et consultants associés aux deux projets. La Société a aussi quelques contacts avec un public spécialisé s'intéressant à la muséologie et elle renseigne le grand public à l'aide de dépliants et d'expositions.

III. Méthodologie de la vérification

Nous entendions déterminer dans quelle mesure la Société respecte les dispositions de la Loi sur les langues officielles et faire l'évaluation générale de sa performance linguistique. A cette fin, nous avons rencontré sept de ses employés ainsi qu'un membre du Conseil d'administration. Nous avons de plus interrogé, par téléphone, cinq Francophones associés à l'un ou l'autre des projets, à titre de consultant ou d'entrepreneur. Enfin, nous avons procédé à l'examen d'écrits de tous genres: publications, affiches, contrats, formulaires, légendes de maquettes et plans.

IV. Observations et recommandations

a) Principes directeurs et mesures de contrôle

Bien que la Société n'ait pas de plan en matière de langues officielles et qu'elle n'ait pas émis de directives écrites sous ce rapport, les employés nous ont paru conscients de leurs responsabilités. Compte tenu de l'effectif modeste en jeu, il devrait être relativement facile au Vice-président exécutif, à qui l'on a confié la responsabilité des langues officielles, d'assurer un contrôle périodique.

b) Langue de service

De façon générale, la Société projette une image bilingue. Ses articles de papeterie, les cartes d'affaires de ses employés, l'affichage dans ses locaux et à ses deux chantiers de construction, ainsi que les légendes des plans des deux projets, sont bilingues. Les descriptions générales des projets et les dépliants d'information existent en éditions distinctes, anglaise et française; à cet égard, il y aurait avantage à ce que les dépliants fassent état de leur disponibilité dans l'autre langue. Par ailleurs, ayant remarqué certaines coquilles dans le texte français de son premier rapport annuel, nous suggérons à la Société d'accorder une attention toute particulière à la révision des textes français.

La majorité des documents relatifs au projet du Musée de l'Homme existent dans les deux langues. Quant aux appels d'offres concernant ce projet, ils sont publiés dans "The Citizen", "Le Droit", le "Daily Commercial News" et "Québec Construction".

En ce qui concerne le projet du Musée des beaux-arts, nous notons que la documentation technique (devis, programmes architectural et de construction, etc.) n'existe qu'en langue anglaise; la Société serait disposée, cependant, à faire traduire ces documents sur demande expresse. Nous avons également noté que les appels d'offres relatifs à ce projet ne paraissent que dans des publications de langue anglaise: "The Citizen", l'édition nationale du "Globe and Mail" et le "Daily Commercial News". Cette pratique est résolument contraire aux exigences de la Loi sur les langues officielles. Enfin, au moment de notre vérification, certains contractants associés à ce projet ignoraient encore qu'ils pouvaient obtenir des documents de soumission, signer leur contrat, rédiger leurs rapports et communiquer avec la Société dans la langue officielle de leur choix. Depuis, la Société les en a informés et nous espérons qu'à l'avenir elle le fera dès son contact initial avec de nouveaux contractants.

Par conséquent, nous recommandons à la Société:

1 - **de s'assurer que ses appels d'offres paraissent dans des publications des deux langues officielles et qu'ils indiquent la possibilité d'obtenir les documents de soumission dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.**

c) Langue de travail

Bien que l'anglais soit la langue principale à la Société, deux unités travaillent dans les deux langues officielles. Il s'agit de l'équipe responsable du projet du Musée de l'Homme qui se sert du français avec ses contractants et du groupe de l'administration où travaille la grande majorité des employés francophones de la Société. Les employés sont généralement supervisés dans la langue officielle de leur choix.

Les séances du Conseil d'administration se déroulent exclusivement en anglais et toute la documentation remise aux administrateurs, y compris les procès-verbaux des réunions, sont en langue anglaise. Trois des neuf participants étant francophones, il nous apparaîtrait judicieux que la Société prenne des mesures afin d'accroître l'utilisation du français aux réunions de son Conseil d'administration, possiblement en faisant appel à l'interprétation simultanée.

Par conséquent, nous recommandons à la Société:

2 - **d'examiner toutes les mesures par lesquelles elle pourrait accroître de façon significative l'utilisation de la langue française aux réunions de son Conseil d'administration, notamment en considérant l'utilisation de l'interprétation simultanée.**

Toutes les offres d'emploi de la Société sont rédigées en anglais, et expédiées dans cette langue aux Francophones.

Par conséquent, nous recommandons à la Société:

> **3 - de rédiger ses offres d'emploi dans la langue officielle préférée des candidats choisis.**

e) <u>Participation équitable</u>

Des 32 employés que compte la Société, 18 sont anglophones, 13 sont francophones et un n'a pas indiqué de préférence. Il y a lieu de noter que plus de la moitié des employés de soutien sont francophones et qu'environ trois quarts des postes de cadres et d'agents sont occupés par des Anglophones. Si la Société devait recruter de nouveaux employés, il lui faudrait viser un meilleur équilibre des deux groupes linguistiques aux différents niveaux hiérarchiques.

V. <u>CONCLUSION</u>

Compte tenu de son mandat et du contexte particulier dans lequel la Société de construction des musées du Canada est appelée à travailler, sa situation linguistique est généralement bonne et ne présente pas de difficultés majeures. La mise en oeuvre de nos suggestions et recommandations permettrait à la Société de facilement combler les lacunes soulignées dans le présent rapport.